

Assistant de service social (DEASS)

RNCP2517 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	332
Code(s) ROME	K1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2018

Certificateur(s)

Ministère chargé de la solidarité

MINISTERE CHARGE DES AFFAIRES SOCIALES

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le diplôme d'Etat d'assistant de service social atteste des compétences requises pour mener des interventions sociales, individuelles ou collectives, en vue d'améliorer par une approche globale et d'accompagnement social les conditions de vie des personnes et des familles.

Dans le respect d'une démarche éthique et déontologique et dans le cadre des missions qui lui sont confiées, l'assistant de service social élabore un diagnostic social et un plan d'intervention avec la participation des intéressés.

L'assistant de service social exerce les fonctions suivantes :

- Accueil/ Evaluation/Information /Orientation
- Accompagnement social
- Médiation
- Veille sociale/ Expertise/Formation
- Conduite de projets/Travail avec les groupes
- Travail en réseau

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Domaine de compétences 1 - Intervention professionnelle en service social - Conduite de l'intervention sociale d'aide à la personne

- Conduite de l'intervention sociale d'intérêt collectif

Domaine de compétences 2 – Expertise sociale

Domaine de compétences 3 – Communication professionnelle en travail social

Domaine de compétences 4 – Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter institutionnelles

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les secteurs d'intervention des assistants de service social sont diversifiés. Leurs principaux employeurs sont les conseils généraux (42%), les organismes de protection sociale (12%), les établissements de santé (12%), les ministères (12%), les communes (4%) ainsi que les entreprises publiques ou privées et les associations (Données

1998).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

En vertu de l'article L.411-1 du code de l'action sociale et des familles, 'peuvent prendre le titre ou occuper un emploi d'assistant de service social les titulaires du diplôme d'Etat français d'assistant de service social'. (Voir également la rubrique 'Accords européens ou internationaux')

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 800 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 060
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, VAE

Le préfet de région nomme le jury du diplôme, qui, dans le respect des dispositions du I de l'article L. 335-5 du code de l'éducation, comprend : - le directeur régional des affaires sanitaires et sociales ou son représentant, président du jury ;

- des formateurs issus des établissements de formation préparant au diplôme d'Etat d'assistant de service social ;
- des représentants de services déconcentrés de l'Etat, des collectivités publiques, de personnes qualifiées en matière d'action sociale ou de professeurs de l'enseignement supérieur ;
- pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés du secteur professionnel, pour moitié employeurs, pour moitié assistants de service social en exercice.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2018
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34824

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Info'métiers santé social : 0.825.042.042

(0,15€/mn)

<http://www.social.gouv.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2517/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	14
Montant total engagé	24 182 €
Coût moyen par dossier	1 727 €
Durée moyenne	2942 h
Période	01/2020 – 08/2021
France compétences	81 %
Reste à charge titulaire	19 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.